

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1

— 2 Janvier —

1882

Sommaire : A nos lecteurs. — 1. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Etudes grammaticales sur les langues celtiques. — 2. BORMANN, Les Fastes de Tauromenium. — 3. HEATH, Edgard Quinet. — VARIÉTÉS : Notice sur un manuscrit inédit de Bouchard. — Chronique. — Académie des Inscriptions.

A NOS LECTEURS

Nous n'avons rien de bien particulier à dire, au début de cette année nouvelle, à nos fidèles lecteurs et collaborateurs. Nous voulons seulement, en les remerciant une fois de plus de leur concours, leur faire part d'un perfectionnement que nous désirons apporter à la *Revue*. La Faculté des Lettres de Paris est en voie d'accroissement constant; les cours, anciens et nouveaux, qui s'y donnent tendent de plus en plus à substituer le caractère scientifique au caractère oratoire. L'influence de ce grand centre de haut enseignement sur le mouvement des études historiques devient par là même plus marquée de jour en jour; c'est ce que nous avons toujours souhaité. Une des formes sous lesquelles il nous est le plus facile de nous associer à cette action et de la faire connaître à nos lecteurs est le compte-rendu des soutenances de thèses de docteurs ès-lettres. Ces thèses, qui sont déjà nombreuses et qui le deviendront plus encore, sont assurément d'une valeur inégale; mais souvent ce sont des ouvrages d'un réel mérite. En rendant compte de la soutenance, nous rendrons par là même compte du livre, et, en outre, en mentionnant sommairement les objections ou les compléments dus aux examinateurs, nous donnerons aux professeurs de la Faculté un public beaucoup plus considérable que celui qui peut les entendre dans cette petite salle de la Sorbonne où est enfermée la discussion orale. Ces comptes-rendus ne seront pas critiques; ils ne contiendront qu'un résumé de la thèse d'abord, puis de la soutenance. Nous espérons que cette innovation sera bien accueillie de tout le monde.

1. — **Etudes grammaticales sur les langues celtiques** par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, correspondant de l'Institut. Première partie. Introduction, phonétique et dérivation bretonne. Paris, F. Vieweg, 1881.

Le travail de M. d'Arbois de Jubainville vient combler une grave lacune : c'est le premier travail d'ensemble, méthodique et sûr, fait en

français sur la phonétique bretonne. La *Grammatica celtica*, principalement la 2^e édition, contient tous les éléments d'une étude sérieuse du breton armoricain; mais, sans parler de quelques erreurs et d'un certain nombre d'omissions, il faut aller les recueillir épars dans un ouvrage latin d'une lecture pénible et dont on n'arrive à se servir avec fruit qu'après une longue préparation. On trouve dans les *Middle Breton hours* de M. Whitley Stokes (Calcutta, 1876) un traité de phonétique bretonne, mais il n'y est question que de la langue du xv^e au xvi^e siècle. Le travail de M. d'A. de J., très complet en ce qui concerne la phonétique moderne, touche en réalité à l'histoire de la phonétique bretonne à toutes les époques. Il se divise en deux parties : la première, sous forme d'introduction, traite de sujets divers sans lien apparent entre eux, mais tous appropriés au but de l'auteur : exposer les principales particularités de la phonétique celtique, montrer le chemin parcouru par le breton moderne, en élucider les phénomènes les plus intéressants et les plus caractéristiques, donner des exemples de la méthode à employer, et préparer ainsi à l'intelligence de la seconde partie : de l'origine des voyelles et des consonnes en breton moderne (dialecte de Léon). Cette deuxième partie, d'une grande importance au point de vue des résultats et d'une extrême utilité pour tous ceux qui s'occupent de breton armoricain, excitera moins la curiosité que la première et produira peut-être moins d'effet sur la plupart des lecteurs français. La première partie, où M. d'A. de J., prêchant d'exemple, montre au prix de quels efforts on peut arriver à parler, avec quelque probabilité, des choses gauloises, vient fort à propos. Si la race des Celtomanes a disparu ou n'a laissé que de rares rejetons perdus au fond de la Bretagne et passés à l'état de phénomènes, on a vu surgir à sa place, de nos jours, une espèce moins grotesque, d'allures plus savantes, mais non moins dangereuses, celle des *gauloisants* ou des gens qui s'imaginent pouvoir trancher des choses gauloises sans une étude approfondie de l'ancien irlandais et, en général, de tous les dialectes néo-celtiques. On leur doit des erreurs particulièrement graves en histoire et surtout peut-être en anthropologie. Le livre de M. d'A. de J. contribuera grandement, il faut l'espérer, à montrer la véritable voie aux personnes, de plus en plus nombreuses, qui s'intéressent aux choses gauloises et celtiques.

La première partie se divise en six chapitres. Le premier, notions générales et exemples de phonétique celtique, contient quatre paragraphes dont les deux premiers sont intimement liés. Suivant M. d'A. de J., les deux mots bretons *mor*, grand, et *mael*, au xii^e siècle *mel*, irl. *mal*, tout ce qui est élevé, guerrier, roi, poète, seraient dérivés d'un même thème *Magalo-*, à peu près identique au grec *μαγῶλο-*. Seulement *Magalo-* a l'accent sur la première en celtique, sur la pénultième en grec. *Magalo-*, que l'on retrouve deux cents ans avant J.-C. dans le nom de *Magalus*, roi des Boies, devient dans Polybe *Magilos*, à l'époque gallo-romaine *Maglius*, en Grande-Bretagne *Maglo-* dans *Maglo-cunus* et *Broho-maglus*

vi^e siècle et enfin au viii^e *Mailus* dans *Cun-mailus*, *Mael* dans *Arthmael* (ix^e siècle), *mel* au xii^e dans *Par-mel*, en Bretagne armoricaine.

Mor, grand, depuis le xii^e siècle *Meur*, forme qu'il conserve aujourd'hui, avant le ve siècle *Marus*, en Gaulois *Maros* dans une foule de noms, remonterait à un thème *Magaros* identique au grec *μαγῶρο-ν*. L'accent étant sur *ma-*, la syllabe *ga*, qui était atone, serait tombée de bonne heure, vers le iii^e siècle avant J.-C. En admettant, comme cela est probable, avec M. d'A. de J., que la chute du *g* entre deux voyelles a pu avoir lieu à l'époque préhistorique (*Deo mounti* et *Deo mogonti*), on se heurtera toujours, dans cette théorie, au fait que, dans *Magalos*, le *g* s'est conservé jusqu'au viii^e siècle après J.-C., et qu'il persiste régulièrement dans les dialectes britanniques jusqu'au commencement de ce siècle, tandis qu'il serait disparu dans *Magaros*, accentué de même façon, dès le iii^e siècle avant J.-C. Tant que M. d'A. de J. est sur le terrain néo-celtique, son histoire des deux mots *mor* et *mael* est d'une netteté et d'une précision irréprochables : il n'en est pas de même en gaulois et en celtique préhistorique, malgré toute la science et la pénétration qu'il y déploie. Il y a là un abîme de plusieurs siècles que rien ne saurait combler. L'auteur lui-même l'a senti lorsqu'il dit, page 65 : « On s'étonnera peut-être de trouver dans nos exemples autant de mots d'origine latine; les mots d'origine latine ont l'avantage d'avoir une histoire régulière, sûre, tandis qu'on peut quelquefois contester l'identité d'un mot breton et du mot gaulois qui est considéré comme sa forme ancienne. »

Le paragraphe 3, du suffixe gaulois *-aco-s*, est fort instructif pour l'onomastique gauloise et gallo-romaine et même pour la géographie de la Bretagne armoricaine. Ce suffixe *-a co-* se présente dans la bouche des bretons émigrés sous la forme *-oc* dès le vi^e siècle; au xii^e, il devient *-euc* et *-ec*. C'est la forme *-ec* qui a persisté généralement. M. d'A. de J. montre que l'habitude gallo-romaine de former, à l'aide de ce suffixe, des noms de lieu, dérivés de noms propres d'hommes, était inconnue aux Celtes en général, et particulièrement aux Bretons émigrés en Armorique. Il est donc certain que les noms armoricains en *-ac*, fort rares d'ailleurs dans la zone bretonnante, et tirés de noms d'hommes, sont d'origine gallo-romaine. Nous pourrions citer une brochure assez récente, sur le groupement des populations de l'Armorique d'après les noms en *-ac*, à laquelle a collaboré un professeur de l'université pourvu de deux agrégations et d'un doctorat, faussée tout entière par l'ignorance de l'histoire de ce suffixe.

Le paragraphe 4 pourrait se diviser en deux parties. La première traite du *d* ou double *d* barré gaulois, remplacé parfois par un *θ* dans les inscriptions. L'auteur démontre que ce *d* barré, qui s'est traduit aussi par *ss*, ne répond ni au *th* anglais ni au *θ* grec. Le *d* barré est la notation : 1^o du groupe *dt* ou *tt* qui se produit quand une racine ou un suffixe finissant par une dentale est suivie d'un suffixe commençant

par *t*; 2° du groupe *st*, qui se produit quand une racine ou un suffixe finissant par *s* est suivie d'un suffixe commençant par *t*; 3° du groupe *st* initial d'une racine; 4° du groupe *ts*; 5° du *d* final d'une racine quand il est suivi d'un suffixe commençant par *c*.

Le *d* barré est double dans les deux premiers cas, simple dans les trois autres.

Cette étude est neuve en grande partie. Le *Grammatica celtica* (pp. 77-78) dit que *d* ou *dd* barré a été remplacé par *ss* et que parfois il équivalait à *ds*, mais elle semble l'identifier au *θ* grec et au *th* anglais.

Dans la seconde partie, l'auteur traite des dentales spirantes en néo-celtique. Il montre que ce sont des déformations du *t* et du *d* celtiques restés intacts au temps de l'empire romain. La dentale spirante provenant du *t* celtique précédé de *c* ou de *r* s'écrivit *th* du ix^e siècle au xiii^e, *z* du xiii^e au xv^e. De même pour le *t* provenant du doublement d'un *t* originellement simple. L'autre dentale spirante, ou le *z* qui prend la place d'un *d* placé entre deux voyelles, entre une liquide et une voyelle, entre une voyelle et une liquide, ou est devenu final par la chute de la désinence primitive, date seulement du xiii^e siècle. Ces deux dentales avaient le son du *th* anglais et ce son persista en léonard, en cornouaillais et en trégorrois jusqu'au xvii^e et au xviii^e siècle. En vannetais, la dentale spirante devient une gutturale spirante dès le xvi^e siècle. En revanche, le vannetais a une autre dentale spirante. Les mots commençant par une dentale changent cette dentale en *z* quand ils sont précédés de certains mots que la grammaire détermine : Ex. : *me zāt* pour *me tat*, mon père. Le *z* a le son du *th* doux anglais dans une grande partie de la zone vannetaise. Ces faits sont en partie nouveaux; le rôle et l'histoire des dentales spirantes, particulièrement en vannetais, n'ont jamais été exposés avec cette clarté et cette précision. L'appendice qui suit montre quel parti on peut tirer de la différence du traitement de la dentale en vannetais pour l'explication de certains mots. M. d'A. de J. a oublié d'avertir que certaines formes corniques, comme *Kerd* et *mor-doit*, appartiennent au xiii^e siècle.

Dans le chap. II des lettres primitives, nous lisons que l'*s* médial devient *f* dans *canfenn* (je chantais) et *j* dans *canjenn*, et que les deux formes sont pour *cansenn*; mais nous croyons qu'il y a là une erreur. Il est admis aujourd'hui que le futur secondaire *canfenn* est de formation récente et ne contient nullement comme suffixe formatif le verbe de la racine *bhū*. *Canfenn*, en vannetais *canehèn*, suppose en effet une forme plus ancienne, *canezen*. Mais à côté de *canehèn*, il existe en vannetais un véritable prétérit secondaire, *canezen*, qui a toujours dans ce dialecte le sens du conditionnel passé français. A ce *canezen*, correspond ailleurs *canjenn*. La première forme, *canfenn*, *canehèn*, nous paraît correspondre à l'imparfait du subjontif latin, *canerem* pour *canesem*; la seconde au plus-que-parfait : *fecissem*. L'*s* s'est maintenu, parce qu'il est, pour deux *ss*. En gallois, on trouve les deux *ss* : *carassun*, j'eusse aimé. *Kanjenn* et

kanfenn, pour le sens, se confondent aujourd'hui : le vannetais seul conserve à *canezen* son sens particulier.

Le chapitre III, des consonnes initiales muables, est un des plus intéressants et des plus neufs. Il touche à un fait capital dans l'histoire des dialectes bretons modernes. M. d'A. de J. distingue trois séries de mutations de consonnes initiales : dans les premières, *b, c, d, g, m, p, t, gw*, deviennent *v, g, z, c'h, v, b, d, w*; dans la seconde, *c* devient *c'h*, *p* devient *f*, *t* devient *z*; dans la troisième, *b* devient *p*, *d* devient *t*, *g* devient *c*. Pour les mutations de la 1^{re} série, on en connaissait la loi. Les langues néo-celtiques unissant en un seul tout phonétique certains mots étroitement unis par le sens, comme le pronom et le substantif, etc., les consonnes initiales des mots précédés d'un autre mot ainsi incorporé et terminé par une voyelle, subissent le même sort que si elles avaient été médiales et placées entre deux voyelles : elles s'affaiblissent. L'explication des mutations de la deuxième série est concluante et des plus ingénieuses. M. d'A. de J. commence par prouver que *c, p, t* deviennent *c'h, f, z* : 1° quand ils sont précédés de *r*; 2° quand ils sont doubles. La première de ces lois atteint la consonne initiale du second terme des composés syntactiques ou nouveaux, quand le premier terme ou le premier mot incorporé est : 1° l'article masc. sing., ou fémin. plur.; 2° le pronom pers. de la 1^{re} pers. du plur.; 3° le pron. possess. de la même personne, et que, de plus, le second terme commence par *c* (*k*). Le *t* initial du second terme est resté intact, le pronom pers. et le pron. poss. gardant devant lui l'*n* primitif. Les mots commençant par *p* échappent à l'attraction.

La seconde règle atteint les mots commençant par *c, p, t*, et précédés : 1° du pron. pers. sing. de la 1^{re} pers.; 2° du pron. fémin. sing. pers. de la 3^e pers.; 3° du pronom pers. de la 3^e pers. du plur.; 4° du nom de nombre *tri*, trois. Ces pronoms et ce nom de nombre, en effet, se terminaient autrefois par une voyelle longue. Or, une loi des langues celtiques est que l'on puisse remplacer une longue par une brève quand on double la consonne qui suit. La voyelle ayant été abrégée dans ces mots, la consonne initiale suivante a été redoublée et a subi les mutations atteignant le *c*, le *p* et le *t* doubles. Par analogie, la mutation s'est étendue considérablement plus tard. On a fini par en faire un moyen grammatical de distinguer certaines personnes et souvent les genres. M. d'A. de J. établit que les mutations de la première et de la seconde série n'ont été appliquées régulièrement qu'au xvii^e siècle, que celles de la 3^e série, élévation du *b* au *p* du *d* au *t*, du *g* au *k*, sont également postérieures au xvi^e siècle. Il eût été bon de distinguer entre la mutation écrite et la mutation parlée. La mutation parlée a dû suivre de près l'affaiblissement des consonnes médiales, dont elle est une conséquence. Les mutations de la 3^e série sont probablement antérieures à l'époque où elles passent dans l'écriture; elles ont dû commencer aussitôt que les pronoms personnels ou possessifs ont formé ce que M. d'A. de J. appelle des

composés syntactiques. Aujourd'hui encore beaucoup de faits analogues ne sont pas notés dans la prononciation et existent dans l'écriture. Nous en avons fait l'expérience en notant phonétiquement des chansons vannetaises. Nous signalerons notamment le traitement du *d* initial, précédé d'un *t* final : les deux se réduisent à un *t* dans la prononciation. C'est ainsi qu'en écrirait aujourd'hui en vannetais, par exemple : *Kerhet de houlen*, allez demander, tandis que la prononciation est nettement : *Kerhe toulen*. On écrit encore le *d* final dans beaucoup de cas où il ne se prononce pas : ex. : *marchad mad*, bon marché : on prononce *marha' mat*. Signalons, en passant, une erreur ou plutôt une inadvertance de M. d'Arbois de Jubainville. Nous lisons, p. 66, que le *v* n'est peut-être devenu *gw* que vers le XI^e siècle. Il faut lire le *x*^e. Dans le cartulaire de Redon, on trouve régulièrement *gw* dès le commencement du X^e siècle. En Galles, ce changement a eu lieu plus tôt.

Dans le chapitre IV, de la chute du *p* indo-européen en celtique, l'auteur s'est inspiré du remarquable mémoire de M. Windisch paru dans le dernier volume des *Beiträge* de Kuhn; mais il a développé le sujet, principalement au point de vue chronologique. Il se fonde sur le mot *Ἀπρίμιος*, dans Aristote (*Meteorologica*, I, 13) contenant la préposition *ar* pour *para*, pour établir que le *p* initial indo-européen avait disparu en celtique dès le IV^e siècle av. J.-C. Un seul exemple de ce genre ne serait guère probant, si, au siècle suivant, la chute du *p* n'était un fait accompli. La chute du *p* médial paraît aussi fort ancienne. Le changement de *pt* en *ct* semble s'être fait à une époque plus récente, au moins après le III^e siècle. Le changement de *qu* en *p* en gaulois n'était pas entièrement terminé en Gaule à l'époque de César, comme le prouvent les noms de *Sequana* et *Sequani*. Le groupe gaélique ne connaît pas le changement de *qu* en *p*. Tous ces faits sont exposés par M. d'A. de J. de la façon la plus claire et prouvés par des exemples bien choisis. Il conclut logiquement que le seul *p* d'origine celtique, en breton, représente un *qu* initial; le *p*, qui n'est pas pour *qu*, appartient à des mots d'origine latine ou française.

Le chapitre V, les explosives comparées à celles des langues voisines, contient des faits bien connus. On y trouvera cependant quelques observations intéressantes sur les premiers exemples de la substitution des consonnes en germanique. Signalons un fait important, à propos du groupe slavo-lettique, c'est que, à part l'annihilation de certaines gutturales, ce groupe traite absolument les explosives comme le groupe celtique. Le fait avait déjà été relevé par Zeuss dans la *Grammatica celtica*.

Le chapitre VI donne les suffixes bretons dans l'ordre alphabétique, en restituant, autant que possible, la forme ancienne. Ce classement est de nature à faciliter les recherches. Dans Zeuss on trouve d'abord les suffixes contenant uniquement des voyelles, puis les suffixes à consonnes, classés d'après la dernière consonne du suffixe : liquides, sifflan-

tes, moyennes, ténues. M. d'A. de J. pousse le scrupule jusqu'à donner le plan suivi par Zeuss et renvoyer aux pages de la seconde édition.

La deuxième partie, de l'origine des voyelles et des consonnes du breton moderne de France (dialecte de Léon), est une mine de renseignements précieux. Il est regrettable que, pour les voyelles, M. d'A. de J. n'ait pas exposé sommairement les lois de l'infection vocalique. Elles eussent rendu facile au lecteur l'intelligence d'un grand nombre de modifications de voyelles.

Cette seconde partie est divisée en sept chapitres traitant successivement des voyelles, des diphthongues et des divers groupes de consonnes. Le chapitre VII est suivi d'une étude sur les suffixes nominaux du breton moderne de France (dialecte de Léon). Les suffixes sont rangés par ordre alphabétique. Les matériaux ont été fournis par le dictionnaire breton-français de Le Gonidec, édition de la Villemarqué. M. d'A. de J. a prudemment éliminé les termes dont M. de la Villemarqué propose l'emploi sans en avoir constaté l'usage. On pourrait peut-être trouver matière à discussion dans plus d'une des reconstitutions préhistoriques des formes modernes. M. d'A. de J. se meut, au milieu de ce monde vieux-celtique, avec une telle facilité qu'on serait tenté de lui appliquer la théorie de Platon sur la connaissance, qui ne serait qu'une réminiscence. On jurerait qu'il a parlé la langue de Vercingétorix : ne craint-il pas que parfois sa mémoire ne soit légèrement infidèle?

Souhaitons que le livre de M. d'Arbois de Jubainville devienne un manuel pour tous ceux qui s'intéressent aux choses celtiques : un pareil travail suffirait à couronner une vie de savant; il fait le plus grand honneur non-seulement à son auteur, mais à la science française.

J. Loth.

2. — *Fastorum civitatis Tauromentanae reliquiae*, descriptae et editae ab Eugenio BORMANN, praemissae indici lectionum academiae Marburgensis. Marburgi prostant apud N. G. Elwertum bibliopolam academicum. 1881, xxxii p. in-4°.

La *Revue critique* a rendu compte, le 6 juin dernier, de l'importante publication faite par MM. G. Lafaye et Albert Martin, membres de l'École française de Rome, de la grande inscription, jusqu'à eux inédite, des *Fastes de Tauromenium*. Il parut, à peu près en même temps que cet article, dans la seconde livraison du jeune et vaillant recueil de l'École française, une lettre adressée par M. le professeur D. Comparetti à M. Martin au sujet du sens qu'il convient de donner à l'expression *στραταγοὶ διὰ πέντε ἐτέων*. A cette lettre, M. Martin répondit, dans la même livraison, en développant l'interprétation que nous avons, de notre côté, fait connaître, en son nom, aux lecteurs de la *Revue critique*, interpré-

1. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, fascicules III et IV. Juin 1881.